

## Charte de la rue

---

### Sécurité et convivialité

Charte de la rue lorientaise : la rue est un lieu de vie commun à tous, ouvert à de multiples usages.

Dans tous les projets d'urbanisme, une exigence : le partage de l'espace, pour une circulation apaisée, sécurisée, et des modes de déplacements diversifiés.

La signature de la charte de la rue par des représentants d'usagers le 26 juin 2017, est l'occasion de revenir sur les aménagements réalisés dans un esprit "Code de la rue".

Zones de rencontre, tourne-à-droite, double-sens cyclables... Partageons la rue, et circulons en toute convivialité !

Le livret, consultable ci-contre, est disponible en version papier à l'accueil de l'hôtel de ville, à la Boutique Vélo, à l'office du tourisme, Abri Syklett', etc

Pour plus de confort, la Charte de la rue existe en version audio

Pour recevoir une **version audio sur CD**, contactez le service Communication au 02 97 02 59 20.

Retrouvez ci-dessous **8 fichiers au format mp3**

Introduction à la Charte de la rue

[ECOUTER L'INTRO](#)

Sommaire et présentation générale de la Charte de la rue

[SOMMAIRE](#)

Partageons la rue

- Zones 30
- Zones de rencontre (zones 20)

[ZONES 30 ET 20](#)

Partageons la rue : les vélos

- Doubles sens cyclables
- Sas vélos
- Tout-droit et tourne-à-droite
- Pistes, bandes cyclables et voies vertes

[CIRCULATION DES VÉLOS](#)

Aménagement liés au Triskell

- Présentation générale du Triskell
- Ronds-points traversants
- "Chaucidous"

Aires piétonnes

[TRISKELL ET AIRES PIÉTONNES](#)

Adoptons les bons réflexes : accessibilité et circulation cycliste

- Personnes à mobilité réduite

- Usagers des transports collectifs
- Les riverains
- Règles à respecter par les cyclistes

#### BONS RÉFLEXES

Adoptons les bons réflexes :

- Engins non motorisés : trottinettes, planche à roulettes, rollers, etc
- Piétons
- Deux-roues motorisés
- Automobilistes

#### BONS RÉFLEXES

Adoptons les bons réflexes : les professionnels

- Livraisons selon les zones géographiques
- Cas particulier de la rue du Port
- Le règlement de voirie

Contacts

#### BONS RÉFLEXES : LES PROFESSIONNELS